

Nombre de Conseillers actuels en exercice :	7	L'an 2020, le 29 août à 09h00, le Conseil Municipal de la Commune de LERCOUL, dûment s'est réuni en session ordinaire, à la Salle des Fêtes, sous la Présidence du Maire, M. François LAFON.
dont :		
Présents :	5	Date de la convocation du Conseil Municipal : 24 août 2020, en application des articles L.2121-7, L 2121-8 du C.G.C.T.
Absents :	2	
Procurations :	<u>2</u>	
Votants :	7	Présents : 5 membres, MM. François LAFON, Johnny MARCHE, Mme BENEDET Solange, MM. Jacques GARCIA, Yves SERRI, lesquels forment la majorité des membres en exercice, qui peut ainsi valablement délibérer, en application de l'article, L 2121-17 du C.G.C.T.
REÇU LE :		Absents : 2, MM. Sylvain GRAVAILLAC et Yves SANS.
- 3 SEP. 2020		Procurations : 2, M. Sylvain GRAVAILLAC à M. François LAFON M. Yves SANS à M. Jacques GARCIA.
PREFECTURE FOIX		Secrétaire(s) de séance élu(s), en conformité avec l'article L. 2121-15 du C.G.C.T. : M. Jacques GARCIA.

Remarque : le Conseil Municipal s'est réuni ce jour pendant la période d'épidémie du Coronavirus COVID-19 en respectant les gestes barrières, les consignes de sécurité.

OBJET :

CLASSEMENT DES RUES DU VILLAGE IMPLANTEES SUR EMPRISE PRIVEE

Validation de l'alignement des parcelles délimitant les propriétés privées et la propriété publique

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la procédure de régularisation des rues du village de Lercoul a donné lieu à établissement des documents suivants par le Cabinet de Géomètre-expert LEFEVRE de Pamiers 09100 :

- état des lieux et plan de division,
- état de modification parcellaire cadastral,
- procès-verbal de délimitation de chaque parcelle.

Ces documents sont accompagnés de l'état parcellaire pour chaque propriétaire concerné par cette opération, état qui définit la contenance de chaque parcelle cédée à la Commune de Lercoul et la contenance qui reste la propriété de chaque cédant.

A l'appui de ces documents, le cabinet de géomètre-expert LEFEVRE produit le projet d'alignement des parcelles dont la Commune de Lercoul envisage l'acquisition.

Monsieur le Maire propose d'accepter et de valider ces documents d'alignement ainsi que les documents désignés ci-dessus qui dénombrent les parcelles ainsi que leurs divers propriétaires visées par la procédure des articles L.318-3, R.318.3 et R.318-11 du Code de l'Urbanisme.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal de Lercoul décide :

- 1) **d'accepter et de valider ces documents d'alignement** ainsi que les documents désignés ci-dessus qui dénombrent **les parcelles ainsi que leurs divers propriétaires visés par la procédure des articles L.318-3, R.318.3 et R.318-11 du Code de l'Urbanisme**,
- 2) **d'accepter et de valider ces documents d'alignement** ainsi que les documents désignés ci-dessus qui dénombrent les parcelles Section A Le Village, numéros 2662-2263, 2301 et 657 appartenant respectivement à Monsieur ESPINAR Claude, aux Consorts BIZEAU-ESPINAR née ESPINAR Edith – BIZEAU Amélie – BIZEAU Bastien et à Monsieur DUCOURTIEUX Sébastien, **soumises à la procédure d'acquisition par voie d'expropriation pour cause d'utilité publique selon le Code de l'Expropriation** afin de les classer dans le domaine public de la voirie communale,
- 3) **d'autoriser Monsieur le Maire à prendre tout arrêté d'alignement individuel ou collectif** conformément aux plans d'alignement établis par le cabinet de géomètre-expert LEFEVRE de Pamiers 09100.

A) Liste des propriétaires concernés par le classement des rues du village et visés par la procédure des articles L.318-3, R.318-10 et R.318-11 du Code de l'Urbanisme :

I - Quartier de Barraqué et de Villotte, en section A EN HAUT AU FOND

- a) Parcelles publiques : Commune de Lercoul N° 2797, 2614, 2618, 2619, 2624 et 2634.
- b) Parcelles privées :
 - N° 2621 et 2793 = Dellac René propriétaire
 - N° 802 = Augé Antoine propriétaire
 - N° 801 et 800 = Kerr-Vignale née Kerr Catherine, Philip née Kerr Myriam, Kerr Yann propriétaires indivis
 - N° 2615 = Larroque née Augé Janine propriétaire
 - N° 2626 = Sabot née Rouzard Danielle et Molina née Rouzard Lucette nus-propriétaires et Rouzard née Deramond Josée usufruitière
 - N° 2627 = Helfrich née Augé Sandrine nu-propriétaire et Augé Eliacin usufruitier
 - N° 2629 = San Roma née Augé Chantal propriétaire
 - N° 2632 = Galy Gérard propriétaire
 - N° 2636 = Lefeuvre née Domingues Catherine propriétaire.

II - Quartier de Tourrens et du Carrier, en section A EN HAUT A DROITE

- Ancien N° 2302 = Fesquet née Bourges Josette propriétaire
- N° 692 = Hermand née Bourges Aline propriétaire
- N° 690 et 691 = Marty Christophe et Marty née Gagliardo Murielle propriétaires indivis
- N° 689 = SCI Les Gambier (représentée par Gravaillac Sylvain)
- N° 2420 = Gandon Philippe propriétaire
- N° 2419 = Surcin André, Surcin Valérie et Surcin Brigitte propriétaires indivis
- N° 687 = Pereira Patrick et Pereira née Guitart Yvonne propriétaires indivis
- N° 2313 = Surcin André propriétaire
- N° 686 = Augé Paul propriétaire.

III - Rues entrée du village, en section A AU MILIEU

- a) Parcelle publique : Commune de Lercoul **Ancien N° 658**.
- b) Parcelles privées :
 - N° 678 = Lafon Martin propriétaire
 - N° 2417 et 2416 = Le Hin Yvan et Le Hin née Aufiero Virginie propriétaires indivis
 - N° 2415 = Montbrun René et Montbrun née Begue Nathalie propriétaires indivis
 - N° 2414 = Sans Didier nu-propriétaire et Sans née Chaupy Christiane usufruitière
 - N° 652 = Herland Anatole nu-propriétaire et Herland Michel usufruitier
 - N° 2418 = Trincherio Julie et Trincherio Nicolas nus-propriétaires ; Trincherio Jean-François et Trincherio née Martinez Michèle usufruitiers
 - N° 651 = Duraud Pascale nu-propriétaire et Duraud Jean-Paul usufruitier.

Delib 54 -

Page 2/7

B) Liste des propriétaires concernés par le classement des rues du village et visés par la procédure de l'expropriation pour cause d'utilité publique du Code de l'expropriation :

II - Quartier de Tourrens et du Carrier, en section A

Anciens N° 2662 et 2663 = Espinar Claude propriétaire

Ancien N° 2301 = Bizeau Amélie et Bizeau Bastien nus-propriétaires – Bizeau-Espinar née Espinar Edith usufruitière.

III - Rues entrée du village, en section A

Ancien N° 657 = Ducourtieux Sébastien propriétaire.

4) PLAN D'ALIGNEMENT

Voir en ANNEXES 4 plans joints et 1 liste des parcelles et propriétaires concernés.

NOMBRE de VOTANTS : 7
résultat du vote : 7 voix « pour » / 7

Ainsi fait et délibéré à Lercoul, le 29 août 2020.

Au Registre des Délibérations, sont les signatures.

*Rendu exécutoire par :
publication
du relevé de décisions*

Extrait certifié conforme,
Le Maire,

François LAFON



REÇU LE :

-3 SEP. 2020

PREFECTURE FOIX

Delib 54 -

Page 3 / 7

Cabinet LEFEVRE
 GEOMETRES - EXPERTS
 www.lefevre-geometre.fr

800 Avenue des Pyrénées
 31400 CAZOUILLAN
 Tél. 05 48 33 14 47
 castaineudary@lefevre-geometre.fr

Route de Bram
 31000 CARCASSONNE
 Tél. 09 89 267 267
 carcassonne@lefevre-geometre.fr

28 route de Mirapoix
 65100 PALANQUES
 Tél. 05 34 01 39 48
 pumiere@lefevre-geometre.fr

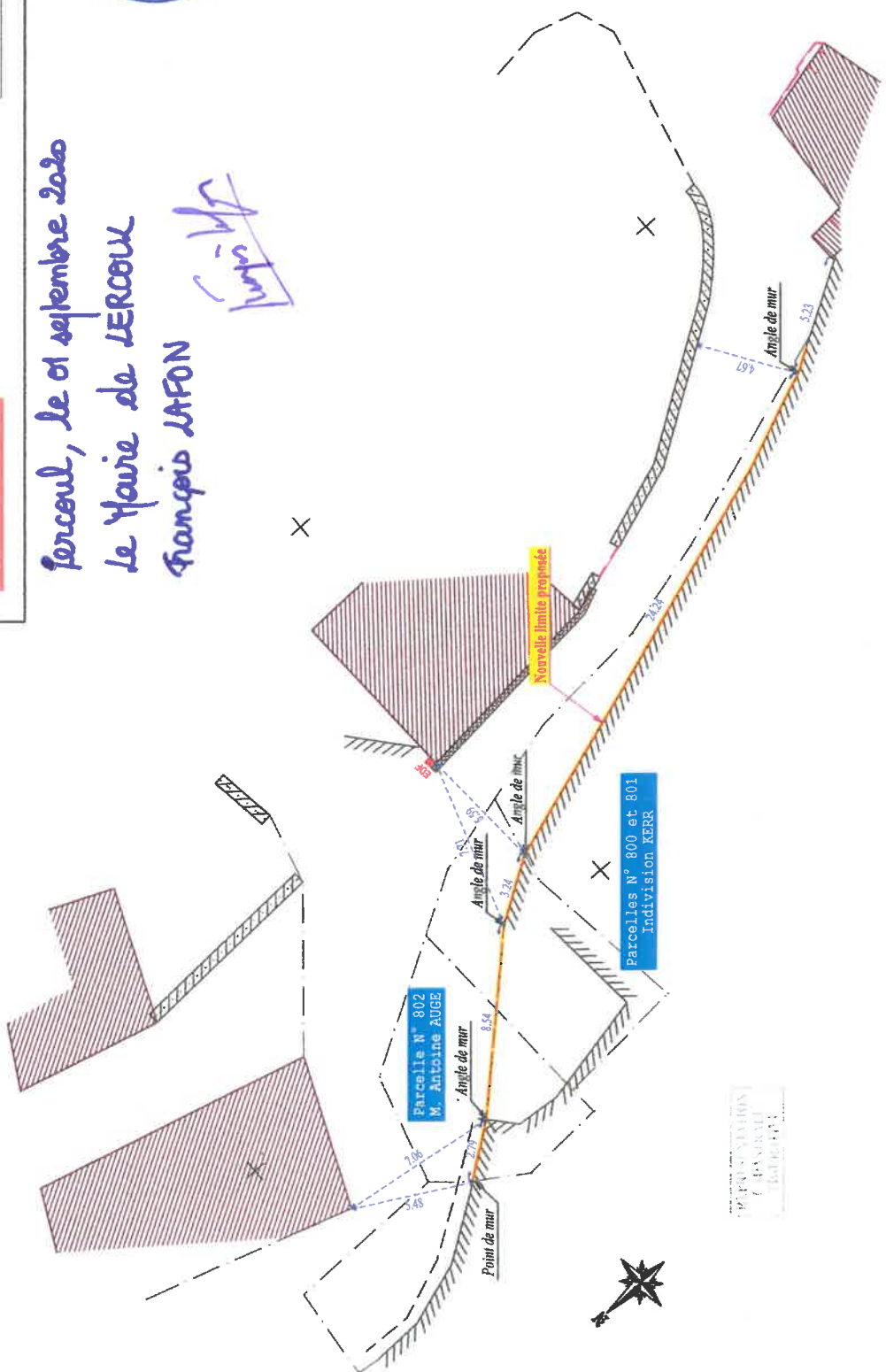
COMMUNE DE LERCOUL
PROJET D'ALIGNEMENT
I) Quartier de Barraquie et de Vilotte
 ETAT DES LIEUX DU 06/05/2020
 Commune de LERCOUL

Section: A
 Lieu-dit: LE VILLAGE
 n° parcelles:

Réf: 20-445
 N°plan: 1-DIV3
 20-445 erroulbi
 Coord: LOCAL
 Date: 06/05/2020
 E: 200506:128:120M3-DIV3

AIR: SANS

Lercoul, le 01 septembre 2020
Le Maire de LERCOUL
François LAFON



REÇU LE :
- 3 SEP. 2020
PREFECTURE FOIX

Delib 54-

Page 4 / 7

COMMUNE DE LERCOUL

PLAN DE DIVISION

I) Quartier de Barnaqué et de Virotte

ETAT DES LIEUX DU 06/09/2020

Commune de LERCOUL

DMPIC: 2/2

Echelle 1/250

Section: A

Lieu-dit: LE VILLAGE

n° parcelles: 800-801-802

Ref: 20-445
N° plan: 1-0193
Coord: LOCAL
Date: 06/09/2020
ARI: SANS



*Lercoul, le 01 septembre 2020
le Maire de LERCOUL
Fransis LAFON*

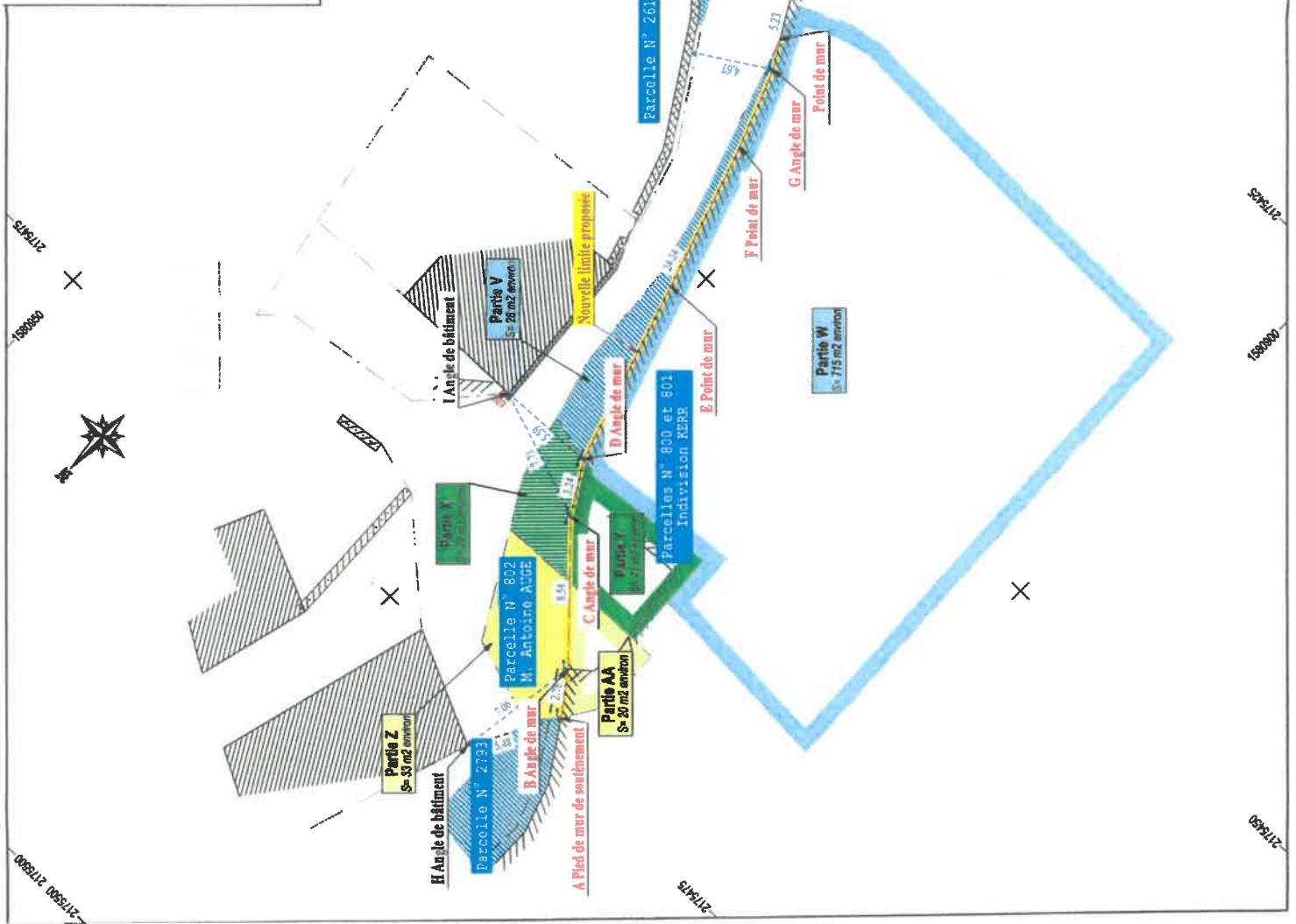


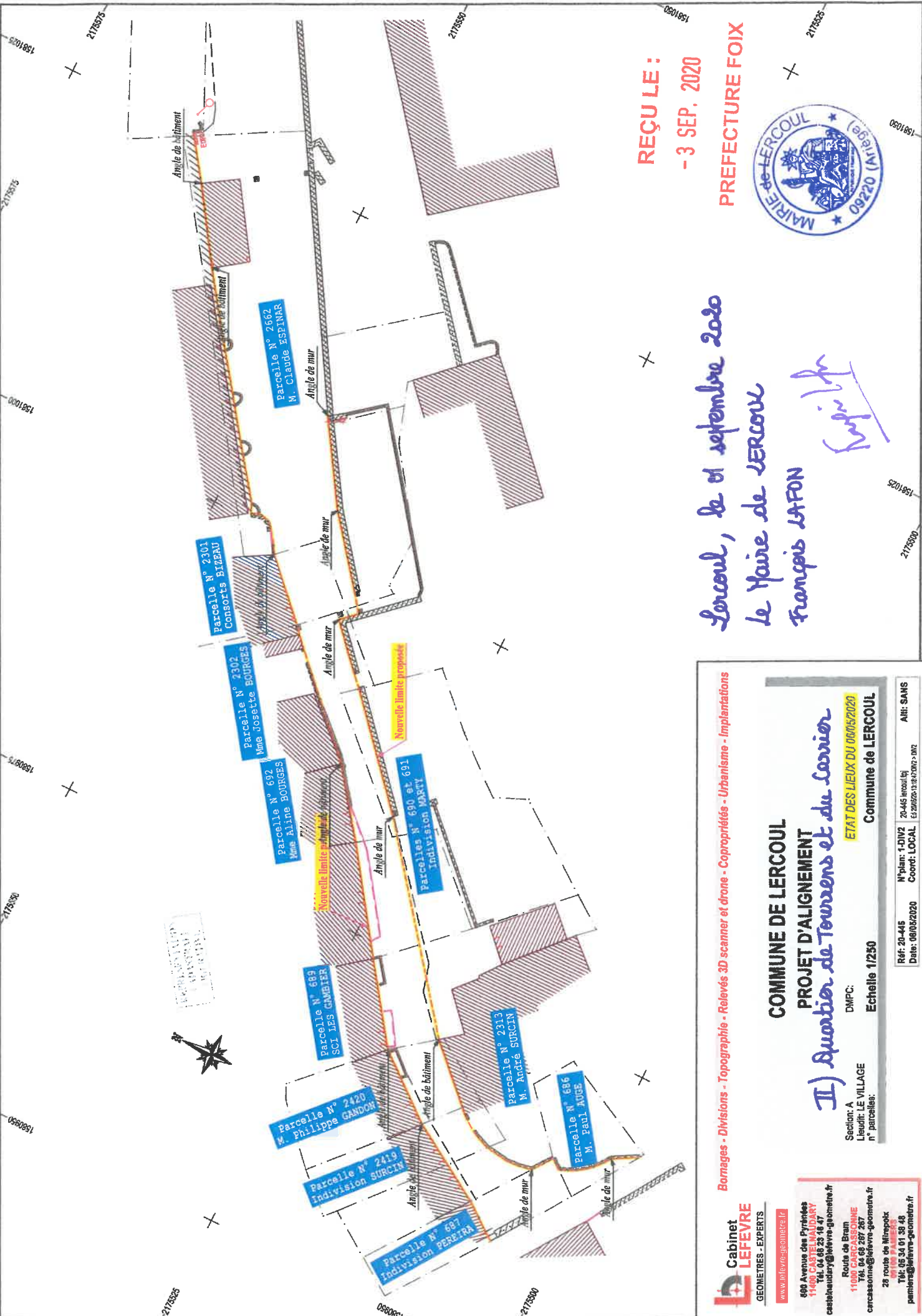
Tableau de coordonnées

Nom - Nature	X	Y
A Pied de mur de soutènement	1560913.280	2175473.133
B Angle de mur	1560915.034	2175470.904
C Angle de mur	1560920.950	2175464.744
D Angle de mur	1560922.688	2175462.017
E Point de mur	1560926.115	2175451.714
F Point de mur	1560928.962	2175443.485
G Angle de mur	1560930.636	2175439.111
H Angle de bâtiment	1560915.978	2175477.896
I Angle de bâtiment	1560928.266	2175462.299

REÇU LE :
- 3 SEP. 2020
PREFECTURE FOIX

Jilib 54 -

Page 5 / 7



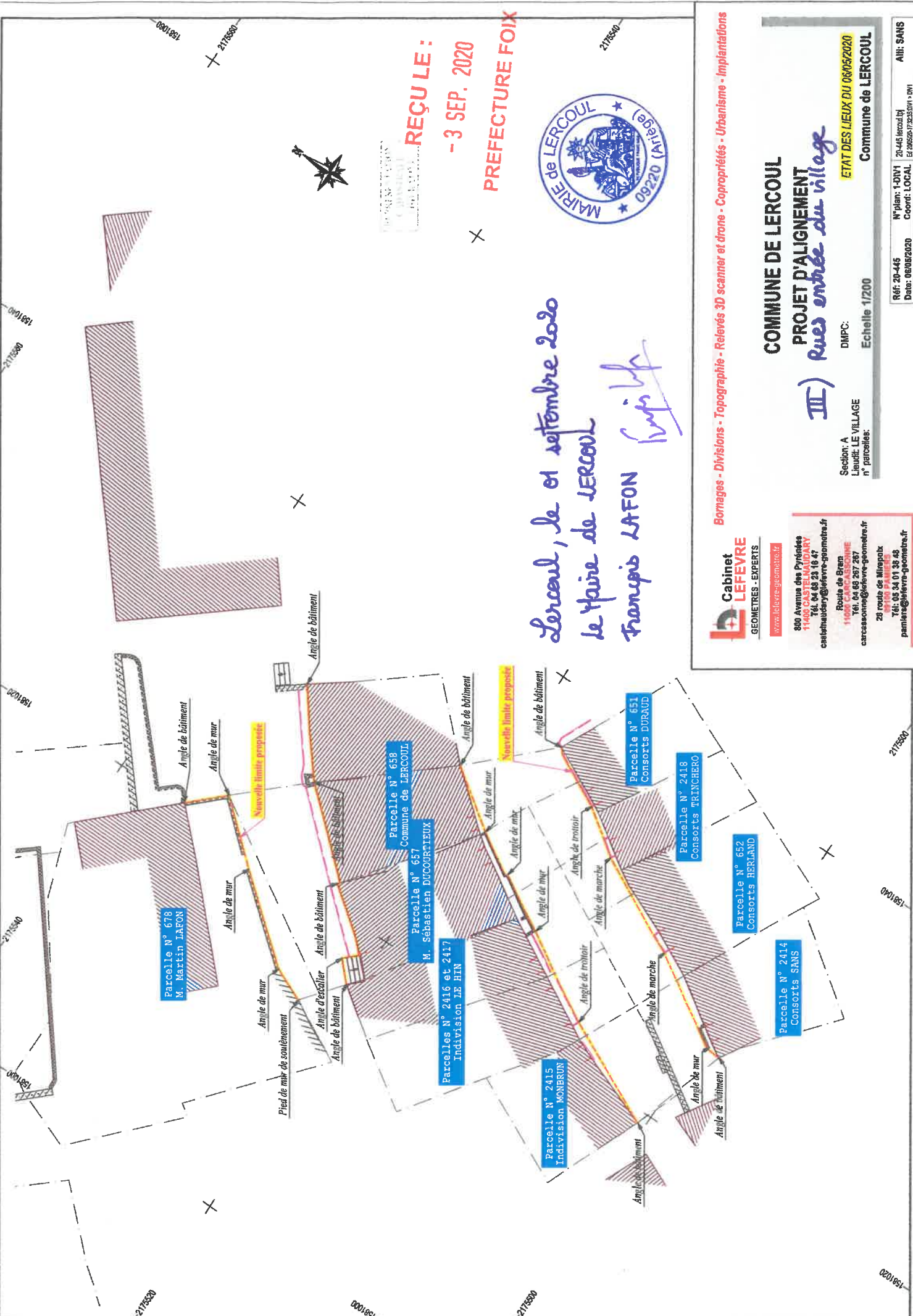
Cabinet LEFEVRE
 GEOMETRES - EXPERTS
 www.lefevre-geometre.fr
 600 Avenue des Pyrénées
 13400 MARSEILLE
 Tél. 04 66 23 16 47
 castelhaubery@lefevre-geometre.fr
 Route de Brian
 11100 MARLY
 Tél. 04 69 267 267
 cercassonne@lefevre-geometre.fr
 28 route de Mirapicq
 13400 MARSEILLE
 Tél. 05 34 61 39 48
 pambiers@lefevre-geometre.fr

COMMUNE DE LERCOUL
PROJET D'ALIGNEMENT
II) Quartier de Tourens et du Carrier
 ETAT DES LIEUX DU 06/06/2020
 Commune de LERCOUL
 DMPC: Echelle 1/250
 Section: A
 Lieu dit: LE VILLAGE
 n° parcelles:
 R#1: 20-44E N°plan: 4-DIV2 20-44E inrcul(tj) ARI: SANS
 Date: 06/06/2020 Coord: LOCAL EPC050013184/COM2-012

REÇU LE :
- 3 SEP. 2020
PREFECTURE FOIX

Lercoul, le 01 septembre 2020
 Le Maire de Lercoul
 François LAFON

Délib 54 - Page 6 / 7



REÇU LE :
- 3 SEP. 2020
PREFECTURE FOIX



Lercoul, le 01 septembre 2020
le Maire de LERCOUL
Francis LAFON

Cabinet LEFEVRE
GEOMETRES - EXPERTS
www.lefevre-geometrie.fr

800 Avenue des Pyrénées
11400 CARCASSONNE
Tél: 04 68 28 14 47
carcassonne@lefevre-geometrie.fr

Route de Bram
Tél: 04 68 287 287
11400 CARCASSONNE
28 route de Mirpeix
09100 PALAISEAU
Tél: 05 34 01 36 49
palaiseau@lefevre-geometrie.fr

COMMUNE DE LERCOUL

PROJET D'ALIGNEMENT
Rues entrées du village

ETAT DES LIEUX DU 06/05/2020
Commune de LERCOUL

Section: A
Lieu: LE VILLAGE
n° parcelles:

DMP: C
Echelle: 1/200

Réf: 20-445
Date: 06/05/2020

N° plan: 1-DV1
Coord: LOCAL

Aff: SANS
El: 2020-17-235701-DV1

Delib 54 - Page 7/7